Université de Bordeaux : un pas de plus en faveur de la transparence

5 avril 2024

Engagée dans une démarche de transparence depuis juin 2023 en signant la Charte sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires, l'Université de Bordeaux affiche désormais sur son site internet un engagement renforcé en matière de communication concernant ses activités de recherche impliquant des animaux.

Une nouvelle page "Recours aux animaux dans la recherche et la formation" a été spécifiquement créée pour détailler les raisons justifiant ce recours, détailler la réglementation en vigueur et expliquer comment le personnel veille au bien-être de ses animaux. En parallèle, dans le cadre de sa rubrique "Elles et ils font l'université de Bordeaux", un article dresse le portrait de Camille Ménard, directrice du service commun des animaleries à l'Université de Bordeaux. Cet article offre un aperçu de son parcours professionnel et de ses responsabilités, soulignant ainsi l'engagement de l'université envers une gestion responsable et éthique de l'expérimentation animale, mais aussi de la nécessité de transparence.

Aller sur la page "Recours aux animaux dans la recherche et la formation"
Lire le portrait sur Camille Ménard